

ÔPARLEURS

Parcours EAC 2023-2024

DAAC/PARTENAIRES

Descriptif du projet :

ÔParleurs est un projet de sensibilisation et d'initiation à l'art de la parole citoyenne et à la joute oratoire. Il permet d'explorer les confrontations d'idées qui fondent la vie civique et de développer l'analyse critique et la capacité de persuasion. L'art de l'éloquence est aujourd'hui reconnu comme une discipline essentielle dans l'apprentissage général. Mais au-delà de la nécessité d'appréhender l'argumentation, le projet ÔParleurs favorise la cohésion de groupe et a un impact social important.

Il s'agit d'un projet sur plusieurs mois, de novembre 2023 à mai 2024.

Public visé :

Ce projet s'adresse aux classes de Seconde, des lycées généraux, techniques ou professionnels.

Nombre d'établissements et/ou classes concernés :

Ce projet réunit 10 établissements, avec 1 classe par établissement.

Ce projet est d'abord un projet collectif qui se déroule en classe, avant de désigner les porte-paroles de chaque classe qui se retrouvent pour la finale.

Un lycée peut postuler deux années consécutives.

Territoire :

Académie de Lyon

Objectifs partagés :

Le projet ÔParleurs repose sur la rencontre, l'échange et la pratique. Il y a d'abord la rencontre avec les rhéteurs, qui sont tous des professionnels de l'éloquence et qui interviennent à partir de leur propre expérience.

Puis, les comédiens apportent la dimension de jeu et de pratique nécessaire pour tester, expérimenter, s'approprier la joute oratoire. Une sortie au théâtre et une visite pédagogique sont fortement encouragées à ce stade-là du projet pour que la dimension théâtrale résonne dans le parcours d'éducation artistique et culturel.

Enfin, la rencontre des porte-paroles permet de décroisonner les classes et de favoriser une mixité entre établissements. La restitution finale ponctue ce projet par un temps fédérateur.

Objectifs généraux :

Le projet ÔParleurs vise à :

- valoriser l'élève, développer la confiance en soi
- encourager la prise de parole et de position face à l'actualité, avoir une parole responsable, se mobiliser et étayer son esprit critique
- manier l'élocution, le vocabulaire, l'expressivité physique et verbale pour servir son propos et se faire entendre
- oser s'exprimer, dialoguer avec l'autre, s'écouter mutuellement, collaborer, prendre sa place d'individu au milieu d'un collectif
- accompagner l'apprentissage de l'éloquence et l'ambition de l'élève pour contribuer à sa réussite scolaire

Intervenants :

L'équipe de rhéteurs est composée de : Michel BASTRENTA (ancien proviseur), Gaële BEAUSSIER-LOMBARD (journaliste radio), Myriam BOUDENIA (autrice, metteuse en scène), Agnès BOUQUIN (avocate), Nicolas FANGET (avocat), Olivier FORRAY (avocat), Mehdi KRUGER (poète, slameur), Eymeric MOLIN (avocat), Valérie PARISON (avocate) et Bertrand SAYN (avocat).

L'équipe de comédiens-intervenants est composée de : Cécile AUXIRE-MARMOUGET, Ana BENITO, Benjamin BUTEL, Lise CHEVALIER, Valentin DILAS, Floriane DULIN, Géraldine FAVRE, Véronique KAPOIAN, Karin MARTIN-PREVEL, Carl MICLET et Marianne POMMIER, tous comédiens professionnels et intermittents du spectacle.

Nombre d'intervenant par classe : 3 ou 4 (1 ou 2 rhéteurs + 2 comédiens)

Contenus des interventions :

Pour accompagner les classes dans la découverte du projet, plusieurs types d'interventions sont prévues pour mettre en avant les différentes composantes de l'éloquence :

- . ateliers avec les rhéteurs : proposer des corpus et des boîtes à outils pour comprendre les ressorts et les enjeux de l'éloquence, parler des expériences et des pratiques professionnelles des rhéteurs.
- . ateliers avec les comédiens : mettre en situation les élèves, engager le corps et la voix, aborder le discours et l'art oratoire de manière ludique et physique.
- . répétition inter-établissement : chaque classe désigne 3 élèves porte-paroles qui se préparent à la joute verbale finale encadrés par 2 comédiens et 2 rhéteurs.
- . restitution finale : représentation publique aux Célestins devant les classes participantes, les intervenants et les partenaires institutionnels du projet.

Durée et modalités des interventions :

- 2 x 2h d'atelier rhéteurs, en classe entière au lycée, avec 1 rhéteur –décembre & janvier
- 2 x 2h d'atelier comédiens, en demi-classe au lycée, avec 2 comédiens –février & mars
- 1 heures d'étude des questions, en visio, avec les élèves porte-paroles – avril
- 2 journées de répétitions avec les élèves porte-paroles, au théâtre – mai
- 1 soirée de restitution finale au théâtre - mai

Manifestation(s) liée(s) au projet :

Une sortie au théâtre et une visite pédagogique sont fortement encouragées pour que la dimension théâtrale résonne dans le parcours d'éducation artistique et culturelle.

Toutes les classes ayant participé aux projets, ainsi que les équipes pédagogiques et administratives des lycées, les partenaires institutionnelles, la presse et les mécènes, sont invitées à assister à la Finale.

Contenus de la proposition :

Les enseignants sont en contact avec l'équipe de médiation des Célestins, les rhéteurs et les comédiens pour préparer les interventions. Ils ont un devoir de suivi entre chaque séance et sont garants du lien avec la classe. Les questions finales sont élaborées à partir des thématiques formulées et choisies par les élèves lors d'un cours avec leur professeur.

jusqu'au 17 juin	Diffusion du projet auprès des établissements et appel à projets ADAGE	
octobre	Réunion et rencontre avec les enseignants des lycées sélectionnés	Théâtre ou visio
novembre, décembre, janvier	Ateliers « rhéteurs » : 2 séances de 2h en classe entière.	Lycée
janvier, février, mars	Ateliers « comédiens » : 2 séances de 2h en demi-classe.	Lycée
au choix	1 visite pédagogique + 1 sortie-spectacle au cours de la saison théâtrale des Célestins	Théâtre
avril	1 visio d'étude des questions avec les 30 élève porte-paroles.	Visio
mai	Répétitions inter-établissements où travaillent ensemble les 30 élèves porte-paroles. Restitution finale devant le public.	Théâtre
mai – juin	Réunion bilan et diffusion de la captation vidéo faite lors de la soirée de restitution.	Théâtre ou visio

Valorisation :

La restitution finale est l'aboutissement du projet et se déroule dans la Grande Salle du théâtre. Elle compte les élèves porte-paroles sur scène et les classes participantes en salle. Une captation vidéo de ce moment est réalisée et diffusée ensuite auprès des établissements et sur le site de la DAAC.

BUDGET (par classe)

Dépenses

- 8h d'interventions artistiques : 520€
 - 2 journées de répétitions + 1 soirée de restitution : 1330€
 - frais de transports des élèves et intervenants
 - billetterie du parcours de spectateur
- Cout total du projet : 1 850 € par classe

Recettes

- part établissement : 200€
- participation du Théâtre des Célestins : 1130€
- pass Culture scolaire part collective : billetterie du parcours de spectateur
- Subvention de la DAAC à demander sur la plateforme ADAGE : 600€
- Participation de la Région Auvergne-Rhône-Alpes via son appel à projets Arts et culture 2023-2024 : prise en charge du transport en bus (uniquement pour les lycées hors métropole lyonnaise sur présentation d'un devis).

En option : visite du Théâtre des Célestins (50€/classe)

Ressources à disposition :

Les Célestins mettent à disposition des enseignants une mallette pédagogique contenant des exemples de discours historiques, des textes ressources, des émissions ou des podcasts pouvant nourrir et alimenter le débat en classe.

Teaser du projet : <https://www.youtube.com/watch?v=7frA5PpVsYw>

Contacts :

Il est recommandé aux établissements candidats de prendre contact avant de déposer leurs candidatures sur la plateforme ADAGE.

Contact Théâtre des Célestins :

Livia CANAVESIO

Chargée des Relations avec les Publics scolaires et universitaires

Tél : 04 72 77 48 35

livia.canavesio@theatredescelestins.com

Contact DAAC :

David RIGNAULT

chargé de mission théâtre

david.rignault@ac-lyon.fr

Les inscriptions se font uniquement sur ADAGE



ADAGE : Application Dédicée A la Généralisation de l'Education artistique et culturelle.

Pour ce projet, les inscriptions se feront du 25 avril au

22 mai 2023

SAISIR UN PROJET

ADAGE est accessible via ARENA avec identification à partir du mail académique.

Pour saisir un projet, il faut avoir les droits de rédacteur de projet ou de chef d'établissement. Cliquer d'abord sur le bouton "Ouvert" de la campagne en cours puis sur

Créer un nouveau projet

>>> Suivez ce lien pour accéder aux tutoriels

RUBRIQUES À RENSEIGNER



2. Le projet

Titre du projet : ÔPARLEURS

Description : ÔParleurs est un projet de sensibilisation et d'initiation à l'art de la parole citoyenne et à la joute oratoire.

Il s'agit d'un projet sur plusieurs mois, de novembre 2023 à mai 2024.

Partenaires : Les Célestins – Théâtre de Lyon

Domaine(s)

Théâtre



3. Les participants

10 classes de seconde (Lycée général, Lycée technologique, Lycée professionnel)



6. Le budget prévisionnel

- part établissement : 200 €

- participation du Théâtre des Célestins : 1 130 €

- pass Culture scolaire part collective : billetterie du parcours de spectateur

- Subvention de la DAAC à demander sur la plateforme ADAGE : 520€

- Participation de la Région Auvergne-Rhône-Alpes via son appel à projets Arts et culture 2023-2024 : prise en charge du transport en bus (uniquement pour les lycées hors métropole lyonnaise sur présentation d'un devis).

A la fin de l'appel à projets le 22 mai 2023 et dès que les commissions académiques se seront réunies pour expertiser les projets, les résultats seront publiés dans ADAGE et les notifications envoyées par la DOS seront disponibles dans les établissements début juillet 2023.

Seule l'adresse nominative académique (pré nom.nom@ac-lyon.fr) est autorisée par la RGDP. Pensez à vérifier régulièrement votre boîte mail.

Les chefs d'établissements et les inspecteurs doivent valider et éventuellement classer les projets entre le 22 mai et le 29 mai 2023. **Sans cette validation, les projets ne seront pas examinés en commission.**